

La Fondation de France rappelle son attachement à la liberté d'expression et remet quatre prix avec Reporters sans frontières

La Fondation de France s'associe, cette année encore, au combat mené par Reporters sans Frontières pour défendre la liberté d'expression partout dans le monde. En remettant ces quatre prix, elle montre son attachement aux droits de l'homme, à la liberté de la presse et à celles des journalistes. Dans un monde fortement malmené, la Fondation de France réaffirme sa présence auprès des populations sinistrées partout dans le monde. Présents sur toutes les catastrophes, les médias jouent un rôle considérable notamment par leur capacité à témoigner et à mobiliser la générosité publique. Ce relais exceptionnel a fortement contribué, en 2005, à l'immense élan de générosité populaire en faveur des sinistrés d'Asie du sud. Cette présence médiatique soutient l'ouverture à la démocratie de certains pays, particulièrement en phase de post-urgence, période de reconstruction et de relance économique.

Urgences et solidarités internationales : la présence de la Fondation de France en Asie du sud, en Afrique et en Europe

■ Urgences et Post-urgences : la Fondation de France soutient 40 ong en Asie du sud



©Philippe Merchez/
Fondation de France

Les 20 millions d'euros récoltés aux lendemains du tsunami en Asie du sud, ont permis à la Fondation de France de soutenir 40 ONG présentes au Sri Lanka, en Indonésie, en Inde et en Thaïlande. A ce jour, 480 bateaux, 550 abris temporaires, 1 270 maisons définitives, et 130 bâtiments communautaires à vocation scolaire, sociale, ou économique (marchés de poissons, fabriques de glace, petits commerces, halles de vente, etc..) ont vu le jour ou sont en cours d'achèvement. D'autres programmes compléteront cette action en 2006. Ces chantiers sont souvent vécus localement comme un retour à la dignité. Une maison individuelle, des lieux d'activités artisanales et communautaires (pour les femmes notamment) sont des moyens pour retisser des liens et renouer avec les signes de l'existence.

■ Solidarités internationales : actions sur la démocratie



La Fondation de France soutient au Maroc, au Mali et dans l'Océan indien des associations qui maintiennent et développent la démocratie au quotidien. En 2001, elle crée des dispositifs de financements (les fonds d'expertise participatifs) permettant aux O.N.G., associations, groupes communautaires, petites collectivités territoriales de bénéficier d'expertises et de compétences spécifiques développées localement. Par ailleurs, la Fondation de France soutient des associations comme la FIDH, Coordination sud, Artisans du Monde, « De l'éthique sur l'étiquette », etc.

©Philippe Merchez/
Fondation de France

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants. Elle a été créée en 1969 pour encourager le mécénat au service des projets qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Organisation privée, indépendante, apolitique et non confessionnelle, elle collecte et redistribue des dons et legs en faveur d'actions d'intérêt général dans tous les domaines : solidarité, santé et recherche médicale, culture, éducation, environnement. Elle accueille sous son égide des fondations créées par des mécènes qui souhaitent mener une action philanthropique individualisée. La Fondation de France est reconnue d'utilité publique. En 36 ans, la Fondation de France a aidé plus de 50 000 associations et plus de 100 000 initiatives qui améliorent durablement la vie des gens.